FRAPNA RHÔNE
DÉCEMBRE 2018

50 ANS ET TOUS SES PIQUANTS!

Que serait la nature française devenue si les associations de protection de la nature n'avaient œuvré sans relâche pour sa protection depuis les années 1970 ? Et que serait devenue celle de notre petit département si la FRAPNA-Rhône n'avait existé ?

Voici de manière non exhaustive les moments forts, année après année, de la vie de notre association qui fête en 2018 ses cinquante ans, tout en gardant bien verts tous ses piquants.

Dans ce petit livret dédié aux 50 ans de la FRAPNA Rhône, on fait la part belle à l'association avec un grand A. Qu'il soit dit une fois pour toutes, enfin pour 50 ans, que tout ceci est une action collective, faite par des adhérent.e.s, des militant.e.s, des administrateur.trice.s, des salarié.e.s. Une action avec des associations fédérées, et des associations qui nous fédèrent, l'Union Régionale FRAPNA et France Nature Environnement, des réseaux et des lieux qui nous rassemblent, MRE devenue MEML, GRAINE AURA. Des actions en coopération / partenariat avec d'autres, associations diverses, entreprises, collectivités, écoles…
L'intelligence à plusieurs, ça fait plus de neurones, il faut bien tout ça pour envisager la transition écologique et la sauvegarde de la biodiversité.
Merci à tous et à toutes, militants de la première heure et nouveaux arrivants pleins d'allant, la nature a besoin de nous ; que les inévitables oublis, erreurs de dates, choix discutables et discutés nous soient pardonnés !

Rédaction *: Daniel Ariagno, Gérard Hytte, Bernadette Gilbertas, Florence Chaumet, Frédérique Resche-Rigon.*
Photos *: Tous les photographes de la FRAPNA Rhône et Pixabay*
Conception et mise en page *: Martine Chatain*

1968 ! Où en es-tu nature française en cette année mythique ? Qui songe à ta protection en cette période de bouleversements sociétaux ?

1968

Plus occupé à jouir des « 30 glorieuses », à profiter de la croissance économique, de l'extension et de la multiplication des loisirs, notre pays ne se soucie guère, à cette époque, de ses espaces de nature sauvages. Après les premières réserves naturelles de la Camargue, des Sept-Îles, de Fontainebleau et la naissance du tout premier parc national, la Vanoise, les Français ne semblent guère préoccupés par la Nature. Tous ? Non ! D'irréductibles Gaulois sont bien décidés de résister à l'envahissement des méfaits du progrès.

Dès 1854, de curieux groupuscules ont déjà fait leur apparition, comme la Société Nationale de Protection de la Nature, ou la Ligue pour la Protection des Oiseaux née en 1912. Si les questions d'environnement font tout au mieux sourire, le déni ou la destruction des espaces naturels fait de moins en moins rire. Tous les rapaces sont classés « nuisibles » (ainsi que les hérons, martin-pêcheurs...) et traités comme tels.

Pas d'arrêtés de protection de biotope, pas de ZNIEFF, pas d'ENS, rien de rien dans le département. Et ce n'est guère mieux ailleurs.

Trois ans après la création du tout premier parc national, la Vanoise, voici qu'il est menacé d'amputation. La colère gronde en montagne et dans toute la région Rhône-Alpes... Après des années de bataille, la Vanoise gardera son intégrité et les consciences écologiques se seront réveillées.

C'est dans ce contexte que nait, en 1966 le COSILYO, COmité de Défense des SIte du LYOnnais, à l'instigation de la section lyonnaise du Club Alpin Français dont les responsables prennent contact avec Philippe Lebreton (ardent militant du parc de la Vanois) à cause d'une menace d'urbanisation pesant sur le site d'escalade des rochers d'Yzeron.

Il existait bien un COSIMA pour la défense des sites du marseillais - les calanques étaient menacées-, un COSIROC pour la défense des rochers de Fontainebleau. Alors pourquoi pas un COSILYO ?

La toute jeune association dépose ses statuts en avril 1968 et s'installe dans les locaux du Club Alpin Français jusqu'en 1980.

1972 Un pavé dans la mare

A la demande du Club de Rome, groupe de réflexion réunissant des scientifiques, économistes, industriels internationaux, le MIT (Massachusetts Institute of Technology) lance un pavé « Les limites de la Croissance ». Cette première étude souligne les dangers de la croissance économique et démographique pour la planète Terre et l'Humanité.
Elle va déchaîner les passions et les sarcasmes.
La conscience écologique se renforce un peu partout. Sous sa pression, tous les rapaces sont intégralement protégés.

La fédération fait la force

Alors qu'elles ont fleuri dans les huit départements de Rhône-Alpes, les associations décident de réunir leur force. Leur restructuration donne naissance à la FRAPNA, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature constituée d'une antenne dans chacun des huit départements. Le COSILYO devient la section départementale pour le Rhône et adopte tout naturellement le nom de FRAPNA-Rhône.
Ça bouge dans les années 70 ! En 1974, René Dumont porte la voix des écologistes Il est le premier candidat « écolo » à se présenter à l'élection présidentielle (il réunira 1,33% des voix).

C'est aussi sous la pression des associations qu'en 1973, qu'un véritable ministère est dédié à la Protection de la nature et de l'environnement !
Robert Poujade est nommé à sa tête sous la présidence de Georges Pompidou
Dans notre département, le COSILYO-FRAPNA-Rhône s'active pour la sauvegarde du marais des Echêts dans l'Ain : bataille perdue, contre la raffinerie « baladeuse » en Dombes : bataille gagnée.
La protection du massif du Mont d'Or en banlieue lyonnaise est à l'ordre du jour : affiches, distribution de tracts sur le terrain ...

1976 Une loi pour la Protection de la nature

La nature serait-elle enfin reconnue ? La Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, tend à le prouver. Elle constitue une réelle avancée. Livre de chevet des juristes de l'environnement, c'est à elle que nous nous référons aujourd'hui encore pour faire valoir les droits bien malmenés des espèces et des milieux naturels ...

1978

La FRAPNA Rhône obtient un double agrément au titre de la Loi sur la protection de la nature et au titre du code de l'Urbanisme. Notre association, toujours animée par des militants passionnés, s'organise et prend du poids.

1982

Vallon du Rossand

Landes de Montagny

Le premier Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du département est signé par le Préfet le 17 décembre 1982. Il s'agit du vallon du Rossand menacé par un projet de plusieurs millions de tonnes d'ordures ménagères provenant de l'agglomération lyonnaise.

Un second projet de protection, les Landes de Montagny, passe en Commission des sites dans le cadre de la démarche administrative pour obtenir elles aussi un APPB.

En Rhône-Alpes, les premières réunions de concertation des États Régionaux de l'Environnement commencent. Un « Livre blanc », en sortira. Aussi remarquable soit-il, il terminera sa carrière dans les fonds de tiroirs.
A l'instar de la FRAPNA Isère, les antennes départementales se développent, et s'occupent chacune à se trouver un bureau, un (e) salarié(e) permanent (e), un téléphone.
La FRAPNA Rhône trouve pignon sur rue sur les bords de Saône, quai Saint-Vincent à Lyon. Elle se dote d'un téléphone et d'un permanent : Jean-Louis Rolandez, alors objecteur de conscience. Achat de notre tout premier équipement de bureau : une machine à écrire (coût 500 F de l'époque) et une ramette de papier !
La FRAPNA obtient son premier contrat d'étude rémunéré : la Compagnie Nationale du Rhône lui demande une étude sur les populations de Castors de Lyon à la mer. L'étude dure un an et est assurée par Joël Broyer.

Bernadette, toute première salariée

1984

Un évènement majeur : l'embauche de Bernadette Gilbertas, notre toute première salariée, aujourd'hui administratrice.

Vallon de Monsols

1985

Une grosse menace pèse sur les ravins d'Ampuis sous la forme d'une décharge d'ordures ménagères.
Pollution du Rhône par Rhône-Poulenc. Action en justice pour la pollution de la Grosne à Monsols.

Les Landes du Haut Beaujolais deviennent le second APPB du département.

1986

La COGEMA recherche de l'uranium sur les Landes du Haut Beaujolais et menace l'APPB.

A cette même époque, le vallon du Rossand risque d'être amputé par l'extension de la carrière ce qui entraînerait la destruction d'un des rares sites connus à l'époque de nidification du Grand-Duc. La FRAPNA Rhône achète (participation modeste) en copropriété avec la Fédération des Chasseurs du Rhône et les Amis du Vallon du Rossand une parcelle pour bloquer le projet.

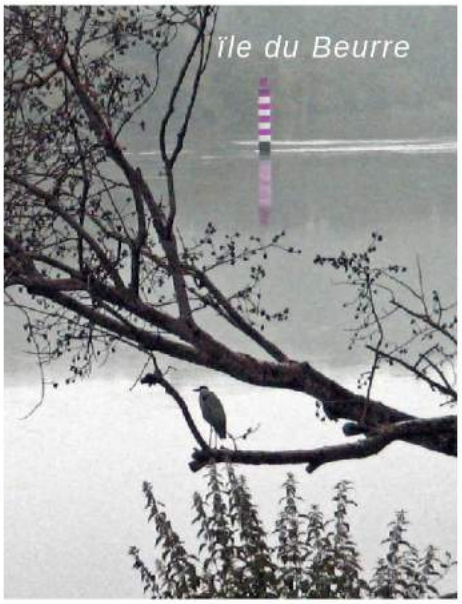
Île du Beurre

1987

3ème APPB pris pour la protection de l'Île du Beurre.
La FRAPNA Rhône lance la 1ère Biennale d'Art et Nature à Lyon afin de fêter à sa manière l'année internationale de l'environnement.

1988

La FRAPNA fête ses 20 ans !
Cette belle fête rassemble près de 300 personnes. Après avoir beaucoup parlé d'acquisition foncière, la FRAPNA Rhône achète la Mine du Verdy à Pollionay, le 29 mars, pour protéger les Chauves-souris.

Au cours de l'été, une campagne d'affichage 4 x 3 m présente dans les rues de Lyon les posters dessinés par François Crozat sur les milieux naturels de la Région.

1989

La FRAPNA a travaillé pendant quelques années en partenariat avec Rhône-Poulenc - fait majeur et unique dans notre histoire - en vue de protéger l'île du Beurre à l'aval de Lyon et de créer un centre d'accueil pédagogique.

Des efforts conjoints couronnés par l'inauguration du centre d'observation de la nature de l'île du Beurre (CONIB) par le ministre de l'époque, Brice Lalonde.
La 2 ème Biennale Art et Nature dédiée à « La vie sauvage au bord de l'eau » s'installe en bord de Saône dans les 600 m2 du Palais de Bondy.

1990

Le Tribunal administratif de Lyon donne un avis favorable au recours de la FRAPNA interdisant le projet de décharge ménagères sur la commune d'Ampuis.

Acquisition d'une nouvelle parcelle « Breté » à Monsols, en juin pour la sauvegarde du boisement de feuillus et la présence d'une mine abritant des chauves-souris.

1991

La 3ème Biennale Art et Nature « Becs et Griffes » expose les œuvres de 48 artistes naturalistes.
Notre 4ème APPB, celui de l'île de la Table Ronde, est signé par le Préfet en mai.
Entre île du Beurre et île de la Table Ronde, Monique Coulet, pionnière de la défense d'un fleuve qui doit rester libre, peut s'estimer (un peu) entendue !
L'inventaire des ZNIEFF se termine. La FRAPNA se dote d'une charte adoptée en Assemblée Générale.

1992

L'équipe salariée s'étoffe, quatre personnes pour la FRAPNA Rhône ! Florence Chaumet en responsable administrative rejoint Bernadette ; Frédérique Resche-Rigon (qui deviendra directrice en 2004) développe l'éducation à l'environnement avec Patricia Armandy.

La FRAPNA remet au Grand Lyon, qui lui a commandé, le premier inventaire des sites d'intérêt écologique (55 sites et 12 projets nature).
La Charte sur la chasse est adoptée en AG. Création du premier jeu éducatif, le « Jeu du Campagnol »..

1993

Encore un APPB. Le 5ème du département protège cette fois les Landes de Montagny.
La FRAPNA innove et lance un cycle en interne de formation de ses adhérents : « l'Université de la Nature ». Il propose 20 séances animées par des spécialistes.

La Biennale Art et Nature, forte de son succès ouvre sa 4ème édition : « Faune et flore des montagnes ».
Conception édition du Jeu de l'arbre. Bernadette nous quitte pour suivre Olivier Grunewald, son voyageur de mari.

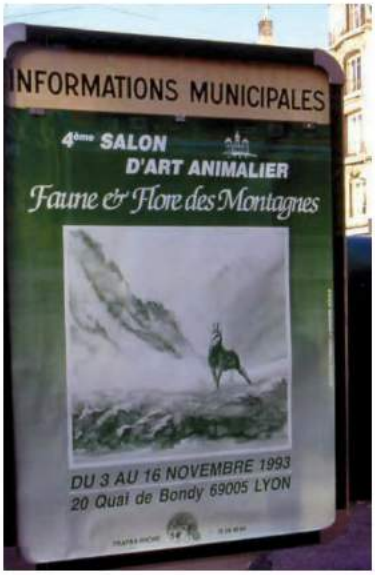

1994

Grâce à une souscription, la FRAPNA acquiert le 28 décembre pour 100 000 Francs l'île et l'îlot du Motio à Belleville. Cet achat va enfin pouvoir garantir la protection de cette forêt alluviale.
Dépôt de plainte au Tribunal de Grande Instance contre Rhône-Poulenc pour pollution de la Saône à Neuville (10 tonnes de poissons morts). Pollution de l'étang neuf à Montagny.
Gérard Hytte passe de militant à salarié en tant que responsable de la Veille écologique.

1995

La FRAPNA reçoit en don une parcelle de vieux hêtres et chênes à Montromand en octobre.

Après 9 ans passés sur les quais de Saône, la FRAPNA intègre de nouveaux locaux dans la Maison Rhodanienne de l'Environnement, dont elle est à l'origine de la création avec d'autres associations de protection de l'environnement.
5ème édition de la biennale Art et Nature sur le thème « Forêts vivantes ».
Manifestations contre le canal Rhin-Rhône. Grosse colère des pisciculteurs des Dombes contre le Grand Cormoran qui devra subir des tirs mortels, ou au mieux, des effarouchements.
La FRAPNA Rhône obtient le statut de « dispenseur de formation » par le Ministère du Travail. Le Recteur de l'Académie accorde l'agrément « pour apporter son concours au service public de l'Education Nationale ».
Étude faune flore sur le site de Sermenaz. Proposition du réaménagement écologique de la prairie de Pont Chabrol.

1996

Manifestation à Dôle

De nouvelles manifestations s'organisent contre le canal Rhin-Rhône. La FRAPNA se déplace à Dôle et à Besançon.
Achat en copropriété, avec l'association Saône Loire Vivante de quelques m2 dans la vallée du Doubs, afin de compliquer les expropriations.
Édition du livret « Des plantes protégées et présentes dans le Rhône ».
Création, en collaboration avec la FRAPNA-Région, de l'exposition « Le patrimoine naturel du Rhône ».

1997

Encore une nouvelle pollution de la Grosne à Monsols.
6ème biennale Art et Nature dédiée « Saisons ».
Création de l'exposition « L'écologie, un jeu d'enfant ».
Diffusion du livret « Des animaux protégés et présents dans le Rhône ».

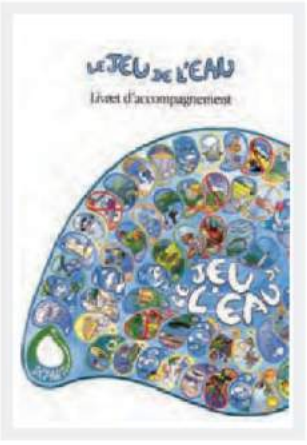

1998

Conception d'un sentier d'interprétation de l'Yzeron.
Étude naturaliste sur les vallons du Ribes, du Ratier et du Méginant.
Édition d'un nouveau jeu sur le thème de l'eau.

1999

Les sujets conflictuels et actions en justice ne manquent pas : retenue collinaire de Simandres, réouverture d'une carrière à Ouroux, Métaleurop, problèmes de plombémie à Villefranche ...

Une nouvelle Loi d'orientation agricole voit le jour, c'est le début des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), destinés à modifier les pratiques agricoles contre dédommagements.
7ème et dernière édition de la Biennale Art et Nature « Rencontres avec la vie sauvage ».
Conception des panneaux du sentier d'interprétation « Les Grands Vernes » au parc de Miribel-Jonage.

2000

Achat d'un ensemble de parcelles en mai et en juillet sur les pentes du Saint-Rigaud à Monsols pour en préserver le boisement de feuillus.

L'État lance une nouvelle concertation sur l'aménagement du territoire qui débouchera sur la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire métropolitaine Lyonnaise (DTA).
Étude sur les chiroptères sur le site Natura 2000 du val de Saône.
La FRAPNA-Rhône produit son « livret vert de l'environnement dans le Rhône », constats et propositions pour le 3ème millénaire.

2001

Adoption par le comité de pilotage du Document d'Objectifs (Docob) du site Natura 2000 de Claveisolles, proposé et mis en œuvre par la FRAPNA.

Le Grand Lyon innove avec son Observatoire de l'Environnement (dont la biodiversité).
La FRAPNA quitte la MRE et s'installe 114, boulevard du 11 novembre à Villeurbanne.
Les carrières de Glay voient débuter leurs premiers travaux d'aménagement pour ouverture au public et mise en sécurité. De 2000 à 2002, la FRAPNA avec d'autres associations fournit un gros travail dans le cadre de la modernisation des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), qui ne deviendront officielles qu'en 2007 (près de 50 % du département concerné).
Étude chauve-souris sur les Landes du Haut Beaujolais.

2002

Un chantier qui dure encore : la prise en compte et la gestion de la petite rivière de la Mouche sur la commune d'Yvours.

Démarrage de plusieurs études et réalisations de documents en faveur des haies champêtres avec le Conseil Général du Rhône.
Études demandées par le Grand Lyon sur les chiroptères, étude chauve-souris sur le projet de tracé de l'A45.
Formation d'agriculteurs sur « Les abords de ferme ».

2003

Plusieurs études sur le castor (Val de Saône, Indice castor, Castor Crépieux ...). Concertation sur les ORGFH (Orientation Régionale de Gestion de la Faune et de ses Habitats).

Réalisation pour le Conseil Général du Rhône de livrets pédagogique sur 6 sites Espaces Naturels Sensibles.
Validation par le Préfet du plan départemental d'élimination des déchets, après une concertation de plusieurs années incluant la FRAPNA.

2004

Formation et études sur les chauves-souris dans le parc de Miribel-Jonage.
Conception de l'exposition « Forêts » du Conseil Général du Rhône.

2005

La FRAPNA Rhône organise à Vourles les 3èmes Rencontres Naturalistes en Rhône-Alpes ; 200 personnes sur 2 jours.

Des études, encore et toujours : plan de gestion de l'île du Motio, Greenmap de Villeurbanne, exposition sur la forêt du Rhône, enquête et inventaires sur les mares ...
Une nouvelle action en justice est menée contre la retenue collinaire illégale de Sainte Catherine.
Signature de la convention avec le propriétaire de la parcelle contenant des Tulipes sauvages en septembre, convention renouvelée tous les ans depuis.

2006

Parmi quelques 70 dossiers, 20 ans après la première plainte, « l'affaire » pollution du Rhône par les PCB ressort, plus inquiétante que jamais.

Plainte contre le braconnier de Quincieux.
Plan de gestion concernant l'île du Motio. Proposition d'aménagement en faveur du Castor (passe) sur la Saône. Suivi des populations de Blaireaux, de Castors et de Hérissons. Proposition d'action de gestion pour 18 champs-captant gérés par Véolia. Étude et formation du personnel forestier concernant les amphibiens dans les forêts du département.

2007

Étude sur les insectes remarquables des vallons rhodaniens du PN Pilat.

Étude floristique concernant l'extension de la ZAC de Clapeloup à Ste Consorce.
La FRAPNA rédige le premier cahier Nature-Culture. Devant ce premier succès, une longue série va suivre....

En toute fin d'année 2007, l'URF et les sections FRAPNA présentent leur Livre blanc sur l'état des lieux de l'environnement rhônalpin et propose 88 pistes d'actions tant régionales que départementales..

2008

Prise en compte des enjeux patrimoniaux sur les lônes des Arboras à Grigny.
Étude de la population des castors sur les îles de Crépieux-Charmy, étude des mammifères et de la flore de la moyenne vallée de l'Yzeron ; cressonnière de Vaise ; recherche des Coléoptères méridionaux en limite de répartition dans les vallons rhodaniens du Pilat.
Charte Mobilité signée avec Darly ; plainte pour pollution du Rhône par les PCB ; galeries Chiroptères demandées en mesure compensatoire sous l'autoroute A89 ; renouvellement du plan de gestion Natura 2000 pour Claveisolles., .

des éco-volontaires

La FRAPNA est fière de s'appuyer sur une équipe de quinze salariés dont treize en CDI. La liste de nos permanents s'est étoffée, au point d'oublier de citer départs et arrivées de chacun ! Pourtant sans eux, la FRAPNA n'aurait pu parcourir un tel chemin.

Notre association souffle dignement ses 40 bougies !!
Elle rappelle à cette occasion le long chemin parcouru, les petits ruisseaux devenus grandes rivières... et reprend son bâton de pèlerin convaincu.

2009

Les FRAPNA participent à l'Observatoire de la Biodiversité mis en place par la FRAPNA Région et aux Assises régionales de l'Éducation à l'environnement et au développement durable.
Un Pôle Loutre se met en place.

La FRAPNA couche ses réflexions sur le papier concernant les orientations à prendre « entre opposition radicale ou participation raisonnée ».
La veille écologique n'a pas de quoi chômer car les études se succèdent : état des populations de Blaireaux dans l'Est lyonnais ; programme de captures des Chiroptères aux carrières de Glay d'août à octobre pour démontrer le swarming ; inventaire du site du Tupinier à Grézieux-la-Varenne ; étude du peuplement des Coléoptères saproxyliques sur les îles du Rhône à l'aval de Lyon.

Le secteur éducation continue à produire de nouveaux outils éducatifs comme le Jeu du Hérisson

Les Actions Sentinelles se multiplient avec leurs dossiers d'alertes et les chantiers écovolontaires,
Action de sauvetage d'un papillon, la Bacchante, sur la digue du canal de Jonage

2010

Côté protection des sites naturels, projet de création d'un APPB au Tupinier à Grézieu-la-Varenne ; suivi de la nouvelle rédaction de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour les landes du Haut Beaujolais.
L'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du Rhône est révisé. On planche sur le dossier de réaménagement du Bourdelan à Anse.
Côté études : inventaire des Chiroptères sur trois secteurs du Grand Lyon ; synthèse avec état des populations de Blaireaux dans le Grand Lyon après prospection dans les Monts d'Or et le Franc lyonnais.
Inventaire Lépidoptères, Orthoptères et botanique sur les carrières de Glay ; inventaire naturaliste et projet de haies spontanées avec la Fédération de chasse du Rhône ; une passe à Castor est réalisée à Couzon au Mont d'Or.

Points forts: la création du Réseau Régional Environnement Santé Pollutions Industries et Risques (RESPIR) et la révision du SCOT Grand Lyon, ainsi que la « Charte stratégique » opposition radicale/participation raisonnée.
Un Projet d'animation se met en place sur les cartes vertes scolaires.

2011

Alors que démarre l'Atlas de la Biodiversité Communale de Lamure sur Azergues (encadrement, concertation, inventaires), une menace d'extension pèse sur la carrière du Rossand (1er APPB du Rhône). Le ruisseau du Thurieux est pollué par des rejets industriels venant de la zone industrielle de la Ponchonnière à Savigny.

Les naturalistes de la FRAPNA-Rhône prospectent et recherchent des indices de présence de la Loutre. Ils suivent le retour du Lynx.
Au programme également la recherche et des études de sites « vieilles forêts », le suivi du site à Tulipes sauvages sur la commune de Charnay, la gestion écologique des sites Véolia Eau.
Nous participons à la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP). Sans oublier la conduite du plan de gestion du Motio (propriété FRAPNA-Rhône), animations et suivis naturalistes.

La FRAPNA se lance dans la réalisation d'une nouvelle manifestation grand public, « Manifesterre » à l'automne à la Maison des Association de Lyon 4ème. Un livret de sensibilisation sur le site de la Mouche et des plaquettes « Castor » et « Blaireau » voient le jour.

C'est enfin l'année du Plan Régional Santé-Environnement 2, concertation dans laquelle la FRAPNA est engagée

2012

La FRAPNA-Rhône déménage à nouveau et s'installe 22 rue Édouard Aynard à Villeurbanne.

Les Agréments préfectoraux sont renouvelés ; une plainte est déposée pour la pollution du ruisseau de Thurieux à Savigny.
Agenda 21 dans la Vallée de la Chimie ; actions sur le Marais de Boitray en Natura 2000, participation aux périmètres PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains).
Plaquette Papillons pour le Grand Lyon ; participation au SAGE de l'Est lyonnais ; groupes de travail relatifs aux PCB ; inventaire des Orthoptères sur le site de la Garenne ; finalisation de la 1ère phase d'expertise concernant les Vieilles forêts ; projet ARANEUS (étude sur les musaraignes) sur le département ; études de papillons protégés: le Mercure, la Bacchante et l'Azuré du thym ; mise en tranquillité de la mine du Bout du Monde en faveur des chiroptères en lien avec la LPO et les spéléologues ; aboutissement de l'APPB du Tupinier.

2013

La FRAPNA n'en finit pas de se battre contre les attaques portées à la nature et à l'environnement. Pour exemple, elle dépose plainte pour pollution par Calpicolor, contre la destruction volontaire de milieux naturels sur l'Île du Beurre (en limite d'APPB mais dans le projet d'extension).

Elle se bat contre les épandages aériens de pesticides sur le vignoble (Côtes du Rhône) et la plaine de l'Est. Elle perd hélas son recours sur le dossier de la retenue collinaire de Bessenay (l'URF et FNE vont en appel) ...
Dans le même temps, notre association s'investit dans la révision du PLU-H du Grand Lyon, les PENAP des Monts d'or.

Nouvelles études, nouveaux inventaires : inventaire des zones humides du Grand Lyon ; inventaire des chauves-souris et recherche de gîtes sur Miribel-Jonage dans le cadre de Natura 2000 ; recherche et protection du Campagnol amphibie sur le marais d'Ozon et sur le canal de Jonage ; expertise floristique, conseil de restauration, suivi du Castor aux gravières de Bourdelan et Val de Saône ; suivis des Chiroptères, inventaire botanique, Lépidoptères et Orthoptères sur l'ENS des carrières de Glay...

S'ouvre le 2ème Manifesterre, tandis que perdure l'Université de la Nature.

Formation de formateurs sur la qualité de l'air dans le cadre de l'Année de l'Air ; organisation d'un séminaire sur la vie associative aux P'tits Nioules et promotion du plan Ecophyto-Zéro-Pesticides lancé par l'Agence Française pour la Biodiversité.
La FRAPNA Rhône demeure bien présente.

2014

Mise en place des Apéro Nature du mardi à la FRAPNA, création du jeu de la Nature en ville. Développement d'un nouvel outil numérique devenu interactif et cartographique pour les Sentinelles de l'Environnement.

Découverte d'un gîte à Noctule commune au Parc de la Tête d'Or.
Notre association obtient enfin gain de cause contre le préfet pour annulation de son arrêté autorisant les canadairs à venir s'entraîner et puiser de l'eau sur l'APPB de l'île du Beurre...
Rencontres régionales GRAINE ; Journée mondiale des Zones Humides.
Côté protection : suivi du plan de gestion du Couty ; fin de l'ABC de Lamure avec restitution aux habitants et rendu du rapport global ; suivis des sites à sols pollués ; participation à la cartographie des continuités écologiques du SCOT de l'Agglomération lyonnaise ; recherche des gîtes à Grande Noctule dans la vallée de la Brévenne.

2015

Le retour de la Loutre est confirmé dans le département !
La Réserve Naturelle Régionale du Verdy adhère à la charte du Pôle gestion État/Région.La Cour d'appel rejette l'arrêté de la retenue de Bessenay ; Plan stratégique régional FRAPNA ; Sentinelles de l'environnement, nouvel outil cartographique des sites ; séminaire salariés/adhérents ; rencontres métropolitaines de l'EEDD.
Quelques études encore : Vieilles forêts/forêts matures dans le Saint Rigaud ; études des macro-Coléoptères saproxyliques et grands Carabidae ; 6ème bilan des Rhopalocères du Rhône (108 espèces connues) ; 1er bilan des Hétérocères après cinq années d'études (1024 espèces répertoriées).
L'inventaire des ZNIEFF affiche sa 3ème révision...

2016

Après 25 ans de présence, d'engagement et de passion, Patricia prend sa retraite.
Lancement de l'ABC de Chatillon d'Azergues; l'inventaire des 276 zones humides de la Métropole prend fin et fait l'objet d'une brochure.

Quelques belles découvertes faunistiques pour notre département : 33 espèces de libellules sont identifiées dont 2 nouvelles lors de l'inventaire des libellules au SMIRIL. L'Agrion de Mercure, l'Aeschne printanier et le Calopteryx hémorroïdal sont identifiés sur la zone humide d'Yvours. Idem sur la zone humide de la Vauxonne (Beaujolais); pour mémoire, le Rhône recèle une soixantaine d'espèces d'Odonates.
Un groupe de travail planche sur la pollution lumineuse ; rencontre-débat sur la prédation ; organisation des biodéchets sur la Métropole de Lyon.

2017

Élaboration participative d'un projet associatif et communicant ; conception de l'exposition Médiation Faune sauvage ; inventaire des haies et mares du nord Beaujolais ; suivi de la mine de Vallossières.

Études entomologiques, dont les Lépidoptères nocturnes ; animation d'un réseau d'acteurs engagés pour la réduction du gaspillage alimentaire (soutenu par l'ADEME et la DRAAF) ; animations du Verdy, découverte des Chauves-souris et de la mine avec les scolaires de la CCVL.
La MRE devient MEML et s'installe à Gerland ; mobilisation inter-associative ...

2018

L'Assemblée générale adopte au printemps le principe du changement de nom, la FRAPNA Rhône devient FNE Rhône (effet neurones ??), ce qui entraînera un changement de logo.

L'adoption du projet associatif entraîne l'élaboration d'un plan stratégique ; un site internet rénové sera mis à la disposition du public en 2019.

C'est l'année des 50 ans...
Un regard en arrière pour aller de l'avant !
C'est aussi le moment d'un bilan : 7 hectares acquis en propre sur 5 sites géographiques, l'espoir d'y ajouter très bientôt une nouvelle parcelle pour atteindre les 10 hectares ; une équipe salariée d'une quinzaine de personnes ; de nouveaux chantiers sur des « questions socialement vives », les pesticides et les coquelicots, le brûlage des déchets verts, la pollution lumineuse, la lutte contre le dérèglement climatique ... et un chantier qui nous a beaucoup mobilisé et qui ne verra pas le jour, nous l'espérons, l'autoroute A 45 (mais nous restons vigilants).

Et la lutte toujours, avec la mobilisation contre le grignotage de l'espace protégé de l'Île de la Table Ronde menacée par un projet d'installation de pépinières, pétition, courrier, manifestation et fête !
Et une fête d'anniversaire !.